

CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Réf. n.2921

Aoste, le

2 0 APR 2016

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Aux Membres de la 1^{ère} Commission permanente du Conseil:

LA TORRE Leonardo
FOLLIEN David
BERTIN Alberto
BORRELLO Stefano
FERRERO Stefano
GERANDIN Elso
GUICHARDAZ Jean-Pierre
RESTANO Claudio
VIÉRIN Laurent

Au Président du Conseil de la Vallée

et, p.i.:

Au Président de la Région

Aux Conseillers régionaux CERTAN Chantal CHATRIAN Albert MARQUIS Pierluigi ROSSET Andrea

Au Secrétaire Général





CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Au Bureau des Groupes du Conseil

Objet: Convocation.

J'ai l'honneur de vous informer que la 1ère Commission permanente du Conseil est convoquée pour le jeudi 28 avril 2016 - 15h00 à Aoste, dans la Salle Commissions de la Présidence du Conseil régional, pour l'examen des points inscrits à l'ordre du jour suivant:

- 1) Communications du Président.
- 2) Auditions sur l'ébauche de proposition de loi portant: "Promozione della parità di trattamento e della cultura delle pari opportunità tra donne e uomini in Valle d'Aosta".

15h00: Président du Conseil de la Vallée

15h30: groupe de travail qui a rédigé l'ébauche de proposition de loi

16h00: Presidente du Comité Unique de Garantie (CUG).

3) Réalisation de la zone franche en Vallée d'Aoste.

A l'initiative des Conseillers Ferrero et Cognetta

4) Proposition de loi n° 55, présentée le 24/03/2015, portant: "Divieto di cumulo di assegni vitalizi". (Rapporteur: le Conseiller FERRERO).

Veuillez croire, Madame et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

GP